

## Point 2.2 – Annexe 1

### DOMAINES CLES DU RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL DE L'ONU SUR « NOTRE PROGRAMME COMMUN », LES GOUVERNEMENTS LOCAUX ET REGIONAUX ET LE PROCESSUS DU TOWN HALL DE CGLU

Le rapport du Secrétaire général de l'ONU sur « Notre programme commun » comprend des propositions clés basées sur les douze domaines d'action identifiés dans la déclaration de l'ONU75 qui ne peuvent être abordés que par un multilatéralisme revigoré :

1. « **Ne laisser personne pour compte** », notamment par un contrat social renouvelé et une protection sociale universelle.
  - **Relation avec le collectif** : à travers son plaidoyer sur la fourniture de services publics locaux, son Pacte pour l'avenir et les travaux réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des ODD et du Nouvel agenda urbain.
  - **Relation avec les Town Halls de CGLU : Biens communs mondiaux et systèmes de soins** : par une protection sociale universelle et l'accès aux services publics locaux, la transition vers un modèle de société fondé sur les soins et l'inclusion de tous les collectifs dans l'élaboration des politiques.
2. « **Protéger notre planète** » en s'engageant à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050 ou avant et un objectif de 1,5 degré Celsius, en atténuant les effets du changement climatique et des déplacements, et en renforçant les systèmes alimentaires, entre autres.
  - **Relation avec le collectif** : par le biais de ses travaux sur les agendas du climat, de la résilience et de la biodiversité et dans le cadre des agendas des systèmes alimentaires.
  - **Relation avec les Town Halls de CGLU : Climat et culture, et biens communs mondiaux** : par la déclaration d'une urgence climatique, la transformation des systèmes alimentaires et les rôles transformateurs que la culture et la société civile jouent dans la protection de la planète.
3. « **Promouvoir la paix et prévenir les conflits** » en adoptant un « nouvel agenda pour la paix » et en promouvant le dialogue multipartite, entre autres.
  - **Relation avec le collectif** : par le biais du travail du collectif sur la paix.
  - **Relation avec les Town Halls de CGLU : Confiance et gouvernement, et systèmes de soins** : en instaurant la confiance entre les personnes et les institutions, en investissant dans la prévention et la consolidation de la paix par le biais de systèmes de soins et en plaçant les femmes et les filles au centre des politiques.
4. **Respecter le droit international et faire régner la justice** » en garantissant la protection des droits humains, même en ligne, l'identité légale pour toutes et tous, et une feuille de route mondiale pour la mise en œuvre du droit international, entre autres.
  - **Relation avec le collectif** : par le biais de son programme de migration, par exemple par le biais du mécanisme des maires, et par la coalition des villes pour les droits numériques.



- **Relation avec les Town Halls de CGLU : Confiance et gouvernement, et climat et culture** : en encourageant la responsabilité et la transparence, la prestation de services publics locaux universels et la protection des droits humains à tous les niveaux, et en garantissant la justice climatique.
5. « **Attribuer une place centrale aux femmes et aux filles** » par l'annulation des lois discriminatoires à l'égard des femmes, l'autonomisation des femmes et la promotion de l'inclusion des jeunes femmes dans les processus décisionnels, entre autres.
- **Relation avec le collectif** : à travers CGLU-Femmes et son travail dans le cadre de l'Agenda Génération Égalité.
  - **Relation avec les Town Halls de CGLU : Systèmes de soins et biens communs mondiaux** : en favorisant l'accès à des prestations de services fondées sur des systèmes de soins et sur une gestion démocratique des biens communs qui favorise l'équité et la justice en matière de race, de sexe et d'âge.
6. « **Instaurer un climat de confiance** » en promouvant l'intégrité de l'information publique, des services publics de meilleure qualité, en luttant contre la corruption, en réformant le système fiscal et en encourageant le dialogue entre les gouvernements nationaux et les autres acteurs, entre autres.
- **Relation avec le collectif** : par son travail de plaider en faveur du renforcement de la fourniture de services publics et du dialogue entre les différents niveaux de gouvernement et les acteurs au sein des processus politiques des Nations unies (FPHN, AG de l'ONU, etc.).
  - **Relation avec les Town Halls de CGLU : Confiance et gouvernement, et biens communs mondiaux** : en favorisant le dialogue entre les personnes et les institutions, la démocratie participative et l'inclusion de la société civile dans l'élaboration des politiques.
7. **Améliorer la coopération numérique** » et adopter un « Pacte numérique mondial » pour permettre l'accès de toutes et tous à l'internet, protéger les données, appliquer les droits humains, promouvoir la réglementation de l'intelligence artificielle, entre autres.
- **Relation avec le collectif** : par le biais de la Coalition des villes pour les droits numériques et la Communauté de pratiques de CGLU sur les villes numériques.
  - **Relation avec les Town Halls de CGLU : Biens communs mondiaux et systèmes de soins** : en favorisant l'accès à l'internet en tant que service public local universel, la protection des droits numériques et les soins au cœur de la numérisation.
8. « **Moderniser l'Organisation des Nations Unies** » par la création d'un « Conseil consultatif de haut niveau dirigé par d'anciens chefs d'État et de gouvernement sur l'amélioration de la gouvernance des biens publics mondiaux », la promotion de politiques centrées sur les personnes, l'intensification des consultations avec les différents acteurs, notamment.
- **Relation avec le collectif** : par le biais du travail des membres sur l'ONU75.
  - **Relation avec les Town Halls de CGLU : Biens communs mondiaux et confiance et gouvernement** : par une nouvelle vision des biens communs, des modèles de gouvernance qui écoutent et représentent toutes les parties prenantes, et des relations entre les personnes et les institutions.
9. **Assurer un financement durable** » par la mise en place d'un « Sommet biennal entre le G20, le Conseil économique et social, le Secrétaire général et les dirigeants des institutions financières internationales pour une économie mondiale durable, inclusive et résiliente », basé sur des incitations à l'investissement pour la réalisation des ODD, des incitations au développement plus flexibles et un système commercial mondial plus équitable, entre autres.

- **Relation avec le collectif** : grâce au travail du collectif sur la localisation du financement par le biais de la Coalition de Malaga et du FMDV.
  - **Relation avec les Town Halls de CGLU : Confiance et gouvernement, et climat et culture** : grâce à un financement local accru et à une politique fiscale décentralisée, à une gouvernance renouvelée et à de nouvelles façons de mesurer la prospérité au-delà du PIB.
10. « **Favoriser les partenariats** » par le biais de réunions annuelles entre l'ONU, les organisations régionales et les institutions multilatérales de développement, d'un « **engagement systématique avec les parlements, les autorités infranationales et le secteur privé** », et de la mise en place de points de contact de la société civile dans toutes les entités de l'ONU.
- **Relation avec le collectif** : grâce au travail effectué par le collectif dans le cadre de l'ONU75, le Groupe de travail des Nations unies sur l'avenir des villes.
  - **Relation avec les Town Halls de CGLU : Confiance et gouvernement, et biens communs mondiaux** : par le biais d'une gouvernance à plusieurs niveaux et d'une action multipartite pour protéger et promouvoir les biens communs, et instaurer la confiance entre les personnes et entre les sphères de gouvernement.
11. « **Être à l'écoute des jeunes et travailler à leurs côtés** » en créant un Bureau de la jeunesse des Nations unies, une coalition visant à promouvoir la création et la formation d'emplois dans l'économie verte et numérique, et à représenter les générations futures, notamment par le biais d'un « Conseil de tutelle reconverti, d'une déclaration sur les générations futures et d'un envoyé spécial des Nations unies pour les générations futures ».
- **Relation avec le collectif** : par son travail lié à l'accessibilité et à la jeunesse, et au dialogue intergénérationnel.
  - **Relation avec les Town Halls de CGLU : Confiance et gouvernement, et climat et culture** : par l'inclusion des jeunes et des groupes vulnérables dans l'élaboration des politiques, la promotion des emplois verts et l'habilitation de la société civile à promouvoir la culture et l'action climatique.
12. « **Se préparer** » en convoquant une « plateforme d'urgence » pour faire face aux crises mondiales complexes, une OMS renforcée et promouvoir la couverture sanitaire universelle.
- **Relation avec le collectif** : à travers le travail effectué avec l'OMS et CSU2030.
  - **Relation avec les Town Halls de CGLU : Biens communs mondiaux et systèmes de soins** : par une nouvelle façon d'aborder la gouvernance de nos biens communs, l'accès à la fourniture de services publics locaux et la fonction de soins pour prévenir les urgences.